



# ATTESTATION DE CONFORMITÉ

N° 12507\*03

Installation de consommation à usage non domestique

Formulaire obligatoire CODE DE L'ÉNERGIE articles D342-18 à 21

Cadre réservé au CONSUEL  
Formulaire émis le : 21/12/2017  
A envoyer au CONSUEL avant le : 21/12/2018  
N° Client : 1267880 N° AC : 60217000082096  
N° SIRET : 44468717200023 Fact. : SE17FW102512 \*

**VISA DU CONSUEL**  
(Comité National pour la Sécurité des Usagers de l'Électricité) organisme agréé par le Ministère de l'Industrie



Attestation "Verte"  
Visé par CONSUEL le 26/07/2018

(obligatoire pour la mise en service de l'installation)

## ADRESSE DES CORRESPONDANCES

Si incomplète ou différente de celle indiquée dans le cadre "INSTALLATEUR" ci-contre

Nom du contact : VOLTA  
Adresse : ZA D APLEMOUR  
ROUTE DU CHATEAU  
CP : 76700 Ville : SAINT LAURENT DE BREVEDENT  
Tél. portable : 0609933688  
Mail : contact@volta-france.com

INSTALLATEUR

VOLTA  
ZA D APLEMOUR  
ROUTE DU CHATEAU  
76700 SAINT LAURENT DE BREVEDENT

## INSTALLATION ÉLECTRIQUE

Mise en service demandée au gestionnaire de réseau de distribution d'électricité (G.R.D.) \* :  NON  OUI

☛ Si oui : Référence du point de livraison fournie par le G.R.D. : \_\_\_\_\_

Nom du propriétaire de l'installation \* : AUDITECH

Nom du site : \* AUDITECH

Type \*  
Cocher la case s'il s'agit d'un I.G.H. :  IGH (immeuble de grande hauteur - voir R122-2 du code de la construction et de l'habitation)  
 ÉTABLISSEMENT RECEVANT DES TRAVAILLEURS ET/OU DU PUBLIC : ☛ Activité \* (1) Industrielle : Plastiques - Papiers (fabrication, moulage, imprimerie, ...)  
 INSTALLATION EXTÉRIEURE : ☛ Type \* :  éclairage public  mobilier urbain  autre : \_\_\_\_\_  
 FOYER LOGEMENT (hors unité de vie)  éclairage  prises de courant  
 SERVICE GÉNÉRAUX DE BÂTIMENTS D'HABITATION : ☛ Type \* :  autre \* (2) : \_\_\_\_\_

Adresse \* N° : \_\_\_\_\_ Rue : MARYSE BASTIE  
Complément : \_\_\_\_\_  
Code postal : 76520 Commune : BOOS  
Latitude : 49,390429 Longitude : 1,191900

## TRAVAUX

Travaux \*  
 INSTALLATION NEUVE ☛ remplir la colonne "neufs" du tableau A  
 RÉNOVATION TOTALE ☛ remplir la colonne "neufs" du tableau A  
 RÉNOVATION PARTIELLE ☛ remplir les deux colonnes du tableau A  
 MISE EN SÉCURITÉ DES PARTIES COMMUNES DE BÂTIMENTS D'HABITATION ☛ remplir la colonne "existants" du tableau A

Tableau A		neufs	existants
Nb. circuits	1,5 mm <sup>2</sup>	26	
	2,5 mm <sup>2</sup>	49	
	autres	9	

Puissance limitée (3) \* :  OUI  NON ☛ Si non et en l'absence de rapport d'un organisme d'inspection : Fournir le dossier SC 143 (4)  
Autres intervenants en électricité sur installation de consommation (5) \* :  NON  OUI ☛ Si oui : Indiquer nom et coordonnées :

**L'installateur soussigné (6) atteste que l'installation électrique de consommation, objet de cette attestation, est conforme aux prescriptions de sécurité en vigueur et que les parties rénovées sont compatibles, du point de vue de la sécurité, avec les parties non rénovées.**

Date \* : 25 / 07 / 2018

Signature \* :  
Signée électroniquement par  
VOLTA (1267880)

Le signataire reconnaît avoir pris connaissance et accepter le règlement d'intervention du CONSUEL (4)

\* : Données obligatoires ou cocher obligatoirement une case.

(1) : Exemples : Bureaux, Éts. agricole, Hôtel, Magasin, ... (2) : Exemples : Chauffage, Climatisation, ...

(3) : Puissance inférieure ou égale à 36 kVA au point de livraison (≤ 90 A monophasé ou ≤ 60 A triphasé).

(4) : Téléchargeable à partir de [www.consuel.com](http://www.consuel.com) ou envoi sur demande.

(5) : Concerne les installations électriques fixes (canalisation électrique fixe ou dispositif de protection contre les surintensités ou contre les contacts indirects).

(6) : Tel que désigné dans le cadre "Installateur".

Zone réservée au CONSUEL  
Ne rien inscrire dans ce cadre



60217000082096